

## SCIENCES SOCIALES

Epreuve ENS B/L

Rémi LEURION

**Sujet : À quoi servent les banques ?**

### *Analyse des résultats*

Le nombre des candidats de la session 2010 s'élève à 147, contre 126 en 2009, 157 en 2008, 139 en 2007, 101 en 2006, 95 en 2005, 82 en 2004, 67 en 2003 et 59 lors de la session 2002. Comme on le voit, ce nombre, après avoir augmenté régulièrement, puis connu une décroissance, se stabilise cette année.

La moyenne des copies est de 10,23, contre 9,73 en 2009, 9,44 en 2008, contre 9,42 en 2007, 10,01 en 2006, 9,61 en 2005, 9,12 en 2004, 9,32 en 2003 et 8,45 en 2002. Cette année, la moyenne est la plus élevée de toutes les sessions.

La répartition des notes est la suivante :

Notes	Effectifs (2010)	% (2010)	% (2009)
[0; 6]	16	11	7
[6; 8]	26	18	21
[8; 10]	35	24	25
[10; 12]	30	20	36
[12; 14]	32	22	8
plus de 14	8	5	3
	147	100	100

Quatre constats peuvent d'emblée être effectués :

- Le **niveau de la moyenne** est, cette année, plus élevé que celui de l'an dernier. Ainsi, on peut noter une bonne qualité d'ensemble des candidats; la technique de la dissertation est, dans l'ensemble, très correctement maîtrisée, l'aptitude à l'argumentation correcte, et la capacité à la mobilisation des connaissances performante ; ce constat doit être souligné tant auprès des candidats que des enseignants de ces classes.
- La **dispersion globale des notes** est, cette année, très importante, entre 0,5 pour la plus basse et 17,5 pour la plus haute. Ainsi que le montrent les données, la distribution des notes est plus dispersée que les années précédentes, ce qui est un objectif toujours recherché à tous les concours.

- La moitié des copies a une **note supérieure ou égale à 10** (72 sur 147), ce qui constitue, à un concours sélectif, un résultat très appréciable ; 38% des candidats ont même une note supérieure ou égale à 12 / 20, ce qui est remarquable (12 copies ont une note supérieure ou égale à 14/20).
- Le jury a une fois de plus décidé d'utiliser l'**éventail des notes** et, en particulier, de ne pas hésiter à récompenser par des notes relativement élevées les copies qu'une correction plus pointilleuse aurait pu maintenir à des notes seulement proches de la moyenne, ceci a à la fois pour but de récompenser les candidats qui ont fourni un effort manifeste et de ne pas accréditer l'idée que le travail de préparation y serait moins «rentable» que dans d'autres disciplines. Ainsi, cette année, une note de 17,5/20 et trois autres de 16,5/20 ont pu être attribuées...ce qui s'explique néanmoins par la qualité intrinsèque des deux candidats.

### **Analyse du sujet**

Le sujet de cette année «À quoi servent les banques?» est un sujet à la fois théorique et en prise directe avec l'actualité, la crise financière internationale actuelle posant avec clarté la question de la place des banques dans le processus. Cependant, ce sujet n'est pas exclusivement centré sur la crise contemporaine, et appelle une réflexion de fond sur les différentes fonctions que les banques peuvent jouer dans le système économique, principalement contemporain.

D'un point de vue académique, l'analyse du fonctionnement des marchés ouvre deux champs différents, celui de l'économie, bien entendu, et celui de la sociologie ; mais il faut cependant reconnaître que l'économie pèse beaucoup plus, ici, que le sociologique.

En apparence, la **notion de « banque »** ne semble pas poser le moindre problème de définition ; mais ceci est trompeur. Certes, selon une approche commune, une banque est une institution financière assurant, par création monétaire, une grande partie du financement de l'économie ; elle assure également la circulation de la monnaie scripturale. Mais il peut être utile de se poser le problème quelque peu différemment : pourquoi des banques ? Quels rôles jouent-elles ?

Dans une approche moderne de l'économie monétaire et financière - approche qui effectue des emprunts entre autres à l'**analyse micro-économique**, à l'**économie industrielle**, à la **théorie des canaux de transmission entre sphères réelle et monétaire**, ou encore à l'**économie de la firme** (à travers les travaux relatifs aux droits de propriété, à la théorie de l'agence, ou encore à l'asymétrie d'information) - la banque apparaît sous un jour nouveau ; ses rôles sont alors multiples :

- gérer les paiements (cette fonction se réduit à la passation d'écritures et à la tenue de comptes),
- gérer les portefeuilles,
- assurer le rôle de courtier,
- contribuer à l'articulation entre les différentes sphères réelle, monétaire et financière,
- transformer le risque,
- assurer les échanges et la liquidité...

La fonction traditionnelle de la banque s'éclipse en fait peu à peu au profit de fonctions à la fois plus génériques et plus rémunératrices.

En fait, l'idée principale qui doit (qui aurait du) être dégagée est que les banques gèrent et réduisent les risques pour les agents économiques, alors qu'à l'inverse les marchés financiers laissent les risques aux individus ; plus précisément, au-delà des mutations des formes institutionnelles, il apparaît clairement que les banques se concentrent sur un socle stable, composé de **trois formes complémentaires d'intermédiation** : l'intermédiation en liquidité, l'intermédiation en risque et l'intermédiation en information.

Ainsi, comme on le voit, la base théorique du sujet n'est pas la théorie monétaire, mais essentiellement la **théorie micro-économique** ; la banque doit en effet être considérée comme un agent producteur (de services), de sorte qu'on doit lui adapter la théorie micro-économique du producteur (on parle d'ailleurs d'« **industrie bancaire** »). D'où les pistes qui pouvaient être prises par le candidat :

- l'application, à la banque, de la théorie micro-économique du producteur (la recherche d'un profit maximal dans le cadre d'un environnement plus ou moins concurrentiel)
- la théorie du risque (il était ainsi intéressant de poursuivre le raisonnement vers l'analyse de la théorie des marchés efficients, développée par Fama, ce que certains candidats ont d'ailleurs fait)
- la théorie des choix intertemporels (les opérations de prêts/emprunts, c'est-à-dire de créances/dettes, concernent un horizon temporel souvent long)
- la théorie des biens publics mondiaux (la stabilité financière mondiale ainsi que la bonne santé financière des banques peuvent constituer autant de biens publics mondiaux ; d'où les tentatives de coopération internationale dans ce domaine, dont le G-20 est une bonne illustration).

Mais, l'analyse économique, aussi intéressante soit-elle sur ce thème, peut ne pas suffire, et les références aux **domaines de l'analyse et de la recherche sociologiques** sont également importantes; en général, les candidats n'ont pas ignoré cette dimension.

Sur un tel sujet, les **problématiques** étaient très variées ; ainsi dispose-t-on, dans l'ensemble des copies, d'une multitude de plans, parmi lesquels on peut retenir les plans suivants :

- Plan 1 (copie notée 17,5/20) :
  - I. Les banques sont des institutions au cœur des systèmes économiques
    - A. Par leurs activités et leurs fonctions, les banques contribuent au dynamisme de l'économie
    - B. Les banques sont des institutions de référence dans l'activité économique : leur action est déterminante pour celle des autres acteurs
  - II. Les évolutions du rôle joué par les banques depuis les années 1970 invitent à s'interroger sur les fonctions qu'elles occupent réellement
    - Les banques entre modernisation de leur rôle et déclin
    - Les crises bancaires ont souligné la vulnérabilité des banques qui ne sont alors peut-être plus de manière efficace un lubrifiant économique
- Plan 2 (copie notée 16,5/20):
  - I. Les banques participent à la structuration des circuits économiques, en les unifiant et en les rendant plus lisibles
  - II. Les banques participent activement aux interactions économiques ; elles font figure d'acteurs à part entière.

On peut également proposer le plan suivant :

- I. Le déclin de la fonction traditionnelle d'intermédiation financière de la banque
- II. Une fonction nouvelle de correction des imperfections et des défaillances du marché financier.

## Analyse des copies

Le jury souhaite souligner les forts nombreux **éléments de satisfaction**, à savoir notamment :

- la mobilisation des **contributions d'auteurs majeurs** ayant traité du sujet ; ainsi, les candidats ont en général cité avec beaucoup d'à-propos des auteurs tels que Keynes, Akerlof, Taylor, Kydland et Prescott, mais aussi Merton ou encore Simmel...
- plus encore, la plupart des candidats ne se sont pas limités à la simple évocation des auteurs et de leurs théories ; ils les ont souvent **explicités** largement, utilisant à bon escient les seuls éléments utiles pour le raisonnement
- toutes les **copies traitent du sujet**
- dans la plupart des copies, l'**argumentation** est soignée, les **idées** étant démontrées, critiquées, relativisées, contredites. Une telle démarche permettait le plus souvent aux candidats d'obtenir une note au moins supérieure à la moyenne.

Quelques **points plus négatifs** doivent cependant être soulignés ici :

- Dans la très grande majorité des copies, le **mot clé du sujet** (la « banque ») n'est pas défini avec clarté dans l'introduction.
- Le jury constate une fois de plus (ceci a déjà été souligné dans les rapports précédents) que nombre de candidats ne justifient pas correctement leur **plan** : la **problématique** est en général indigente, et parfois absente; le fait de répéter le sujet différemment de ce qu'il est posé ne peut faire office de problématique ; plus encore, dans la plupart des introductions, les problématiques sont interrogatives, alors même qu'elles gagneraient à être exposées de manière positive ; comme l'année passée, le jury rappelle qu'une **introduction** répond à des règles assez strictes, nécessaires pour rendre le développement intelligible. Ainsi, une «bonne» introduction doit être relativement longue ; elle doit en effet contenir à la fois une présentation du sujet (historique du sujet, intérêt du sujet, définition des termes du sujet, actualité du sujet), une problématique générale qui constitue l'ossature du devoir et la manière dont le candidat s'approprie le sujet, et une annonce des deux (ou trois) parties ; le jury insiste une nouvelle fois, avec force, sur cet aspect formel qui est capital pour réussir une bonne dissertation.
- Le jury constate (et déplore) que beaucoup de **références d'auteurs** (70%) citées par les candidats dans les copies sont toujours les mêmes, années après années, quelque soit le sujet ! Il faut adapter ces références au sujet posé !
- Les copies ont parfois (voire souvent) donné lieu à de **longues présentations**, ceci sur des domaines qui sont simplement connexes, voire même lointains du socle du sujet ; ainsi en est-il de développements sur le rôle du taux d'intérêt, sur la théorie de la demande de monnaie (or, dans un tel sujet c'est l'offre de monnaie qui importe), sur la politique monétaire, sur l'histoire de la monnaie ou l'histoire des banques, sur l'investissement, sur la théorie monétaire, sur la courbe de Phillips... Dans beaucoup de copies, il y a une grande confusion entre les banques et la monnaie, de sorte que le rôle des banques se confond au rôle de la monnaie dans l'économie ; de même, beaucoup de copies confondent rôle des banques et rôle de la politique monétaire, efficacité des banques et efficacité de la politique monétaire (d'où le nombre important de copies qui traitent, en détail, du modèle IS-LM). Plus encore, on peut noter beaucoup de développements sur la crise bancaire actuelle, décrite souvent avec force de détails, ce qui n'est pas précisément le sujet posé.
- Le jury déplore aussi les **copies « à tiroirs »** : ainsi en est-il des candidats qui, mettant en avant dans leurs raisonnements un mot important, rédigent de longs paragraphes sur ce mot, au risque d'être d'ailleurs partiellement ou totalement hors sujet (par exemple, le rôle de la banque dans la lutte contre l'inflation a conduit de nombreux candidats à faire des développements très longs

sur la nature de l'inflation, les théories de l'inflation ainsi que les moyens de lutte contre l'inflation de type monétaire ; il en est de même du modèle IS-LM qui a conduit les candidats à rédiger des pages entières sur l'efficacité des différents instruments de la politique économique - et pas seulement de la politique monétaire - dans le cadre de ce modèle).

- Très peu de copies mettent le **plan de manière apparente** ; sans que cela ne soit bien sûr une obligation, il n'en demeure pas moins que la mise en exergue des parties et des sous-parties du devoir participe à la bonne compréhension et à la bonne lecture de la copie (pour le candidat d'ailleurs, s'obliger à condenser la pensée en quelques mots est parfois hautement salutaire). Une nouvelle fois, le jury rappelle ce point.

Enfin, le jury souhaite rappeler une fois de plus qu'il ne corrige pas les copies en s'appuyant sur un corrigé type préparé à l'avance ; ainsi, **tous les plans sont acceptables** - et acceptés - dès lors qu'ils sont appuyés sur une problématique solide, pertinente et largement argumentée.

Le jury se veut rassurant, encourageant et optimiste ; il espère que les quelques défauts présentés seront absents lors de la prochaine session. Il est sûr qu'à l'avenir les prestations s'amélioreront encore.